



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Séance extraordinaire sur le budget 2022

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2022 se tiendra dans la grande salle au centre communautaire le Sillon, 554, rue Lemelin;


Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de décembre, le lundi 13 décembre 2021;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 022-178 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2022;
5. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
6. Clôture de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce neuvième jour de novembre deux mille vingt et un.


Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

